

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 19 septembre 2025

Le premier contrat régional de la filière Santé en Occitanie est signé

L'État, le conseil régional d'Occitanie, le pôle de compétitivité Eurobiomed et l'INSERM ont signé mardi 16 septembre 2025 le premier contrat régional de la filière santé en Occitanie.

Avec 7 000 chercheurs et plus de 25 000 salariés répartis dans un tissu de 60 laboratoires de recherche et 730 entreprises en Occitanie, la filière des industries de santé est stratégique pour l'économie régionale. Les acteurs de cette filière sont particulièrement en pointe sur :

- les thérapies innovantes, les biothérapies et la bioproduction ;
- les dispositifs médicaux et le diagnostic *in vitro* ;
- le numérique dans le domaine de la santé ;
- la *silver* économie (économie à destination des seniors) et la santé connectée.

La signature du contrat de filière régional marque l'engagement de ses porteurs à agir de manière coordonnée pour aider les acteurs régionaux à répondre aux défis actuels de la filière : **renforcer l'attractivité des industries de santé et former aux métiers de demain, renforcer la souveraineté industrielle et l'indépendance sanitaire du territoire, développer l'innovation et la valorisation de la recherche.**

Ce contrat de filière s'inscrit ainsi **en parfaite cohérence avec les grandes priorités nationales**, tout en **ciblant spécifiquement les domaines d'excellence des industries de santé régionales.**

Il apportera en particulier des leviers concrets pour :

- faire émerger des filières de formation adaptées ;
- financer l'innovation et favoriser le transfert technologique vers les entreprises régionales ;
- faciliter l'implantation de nouveaux sites industriels ;
- soutenir la modernisation et l'extension des unités de production existantes ;
- accompagner les transitions vers une santé plus durable et connectée.

Pierre-André DURAND, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a déclaré « **Le contrat régional de la filière santé est une feuille de route régionale ambitieuse qui décline localement les grandes priorités nationales. Il conjugue innovation, souveraineté et excellence territoriale et illustre notre engagement commun pour construire une filière industrielle robuste, adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Grâce au plan d'investissement « France 2030** »,

l'État soutient le développement et la production de médicaments et de dispositifs médicaux : au total, 82 projets occitans de la filière santé lauréats de France 2030 ont été financés à hauteur de 266 millions d'euros.»

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie : « Avec la signature de ce premier contrat régional pour la filière santé, notre ambition est de faire de l'Occitanie le chef de file européen des biotechnologies. Percuté par plusieurs crises, ce secteur clé réunissant 730 entreprises et 25 000 salariés sur notre territoire, fait aujourd'hui face à de nombreux défis, dont une concurrence mondiale ayant notamment conduit à une forte dépendance à la production étrangère. Pour assurer à la France une souveraineté dans ce domaine, la Région Occitanie se mobilise pour accompagner l'évolution de ce secteur grâce à une enveloppe inédite de 150 M€. »

Selon **Sylvain Bourgoïn**, délégué régional de l'Inserm Occitanie, « La signature de ce contrat marque une étape importante pour l'Inserm. Le partage de nos expertises renforce nos liens avec la Région et les partenaires de la filière, et exprime un soutien de l'Etat. Nous ferons notre maximum pour transformer ici, en Occitanie, les avancées scientifiques en solutions concrètes pour la santé, au bénéfice de tous et contribuer ainsi au développement du territoire. L'Inserm mobilisera toutes ses forces scientifiques, humaines et partenariales pour faire émerger de nouvelles biothérapies, des diagnostics innovants et des approches en santé numérique qui profiteront directement aux patients et aux acteurs économiques d'Occitanie. »

Eric Vacaresse, président d'Eurobiomed, a commenté « Agrégateur de la communauté de l'innovation en santé du sud de la France, Eurobiomed se réjouit d'être au cœur du déploiement du contrat de filière santé en Occitanie, grâce auquel nous pourrions accélérer à la fois l'accès des patients aux innovations médicales de demain et la croissance des entreprises pépites, amenées à devenir des leaders mondiaux de la santé ».

Contacts presse

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)